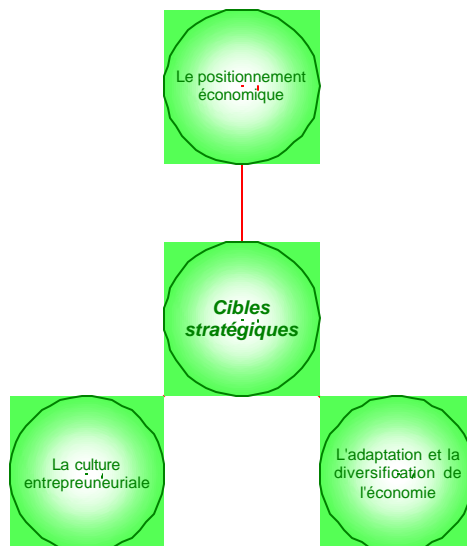


6.2 Cibles stratégiques

Les trois cibles stratégiques retenues par la Société de développement de la Baie acadienne sont le résultat d'un processus intensif de recherche et de consultation. Les objectifs stratégiques qui en découlent sont susceptibles d'être améliorés. La préparation



d'une première version d'un plan stratégique ne doit pas mettre fin au processus dès la première année. Les objectifs devraient être revus annuellement, d'une part, parce que l'environnement et les besoins de la communauté et de la clientèle évoluent rapidement et, d'autre part, parce qu'il convient de revoir certains choix afin de s'assurer qu'ils sont toujours pertinents et qu'ils donnent les résultats escomptés.

Les objectifs stratégiques suivants relèvent de la vision et de la mission que s'est dotée la Société de développement de la Baie acadienne lors du processus de planification stratégique. Ils ont été élaborés en tenant compte des enjeux principaux définis par les dirigeants de la SDBA et les intervenants économiques de la collectivité dans le cadre de l'analyse des environnements interne et externe de l'organisme.

6.2.1 Positionnement économique

Orientation stratégique :

POSITIONNER LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE ACADIENNE À TITRE DE PROMOTEUR PRINCIPAL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ÉVANGÉLINE.

Objectifs stratégiques et mesures :

A.1 Augmenter la notoriété de la SDBA (son identité, ses orientations et ses priorités, ses réalisations, ses services et son expertise) et établir une crédibilité accrue auprès de ses publics cibles.

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication et de démarchage politique;
- Évaluer le plan de communication et de démarchage politique.

A.2 Pratiquer et promouvoir la création d'alliances et de partenariats stratégiques dans l'ensemble des travaux de la SDBA.

- Mettre en œuvre la stratégie de partenariat;

- Évaluer la stratégie de partenariat.

6.2.2 Culture entrepreneuriale

Orientation stratégique :

NOURRIR LE DÉVELOPPEMENT DE CULTURES ENTREPRENEURIALES COMMUNAUTAIRES, COOPÉRATIVES ET PRIVÉES AU SEIN DE LA POPULATION DE LA RÉGION.

Objectifs stratégiques et mesures :

- B.1 Stimuler la création de nouvelles entreprises.
- Mener une campagne de promotion d'envergure pour la création de nouvelles entreprises;
 - Encadrer les démarches menant à l'élaboration du plan d'affaires et au financement du projet d'entreprise;
 - Établir un service de mentorat.
- B.2 Appuyer le développement d'entreprises existantes.
- Effectuer une analyse en matière des besoins de développement des entreprises de la région;
 - Instaurer ou adapter des services d'appui au développement des entreprises;
 - Assurer la création d'un fonds de capital d'investissement.
- B.3 Développer des initiatives visant l'entrepreneuriat chez les femmes, les jeunes et les nouveaux retraités.
- Cerner les besoins particuliers des clientèles ciblées en matière d'entrepreneuriat;
 - Mener une campagne de promotion de l'entrepreneuriat adaptée aux besoins des clientèles ciblées;
 - Instaurer ou adapter des services d'appui à l'entrepreneuriat pour les clientèles ciblées.

6.2.3 Adaptation et diversification de l'économie

Orientation stratégique :

FAVORISER UNE APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI PRIVILÉGIE L'ADAPTATION ET LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION ÉVANGÉLINE.

Objectifs stratégiques et mesures :

- C.1 Valoriser et promouvoir les bénéfices et les possibilités économiques qui découlent de l'économie du savoir.

- Faire état de la situation du développement de l'économie du savoir dans la région;
- Mener une campagne de sensibilisation et de promotion des bénéfices et opportunités auprès des intervenants économiques;
- Évaluer l'efficacité de la campagne de sensibilisation et de promotion des bénéfices et opportunités.

C.2 Faciliter l'adaptation des entreprises de la région aux défis de l'économie changeante.

- Élaborer une stratégie d'intégration des affaires électroniques pour les entreprises;
- Favoriser une démarche permettant aux entreprises d'ajouter une valeur à leurs produits et/ou services;
- Collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie d'innovation en matière de développement économique.

C.3 Doter la SDBA de connaissances économiques pertinentes à la mise en œuvre de son plan stratégique.

- Doter la SDBA d'une capacité d'analyse continue de l'environnement;
- Approfondir et garder à jour le profil socio-économique de la région;
- Maximiser l'utilisation du site provincial de Gazel.ca dans la diffusion des résultats des recherches économiques.

C.4 Fournir aux gens d'affaires existants et émergents des outils et des services d'appui qui assurent l'adaptation et la croissance de leur entreprise face aux exigences de l'économie en constante évolution.

- Offrir des services spécialisés dans les domaines tels que la planification stratégique, le marketing, les affaires électroniques, l'exportation et la gestion financière;
- Investir en fonction de la demande et du besoin dans le développement d'infrastructure commerciale, industrielle et technologique pour la région Évangéline;
- Accentuer l'importance de l'adaptation et du perfectionnement de la main-d'œuvre dans le développement socio-économique de la région Évangéline.

